

# Un lieu test "maraîchage bio" mis à disposition des élèves

La Provence  
4/11/15

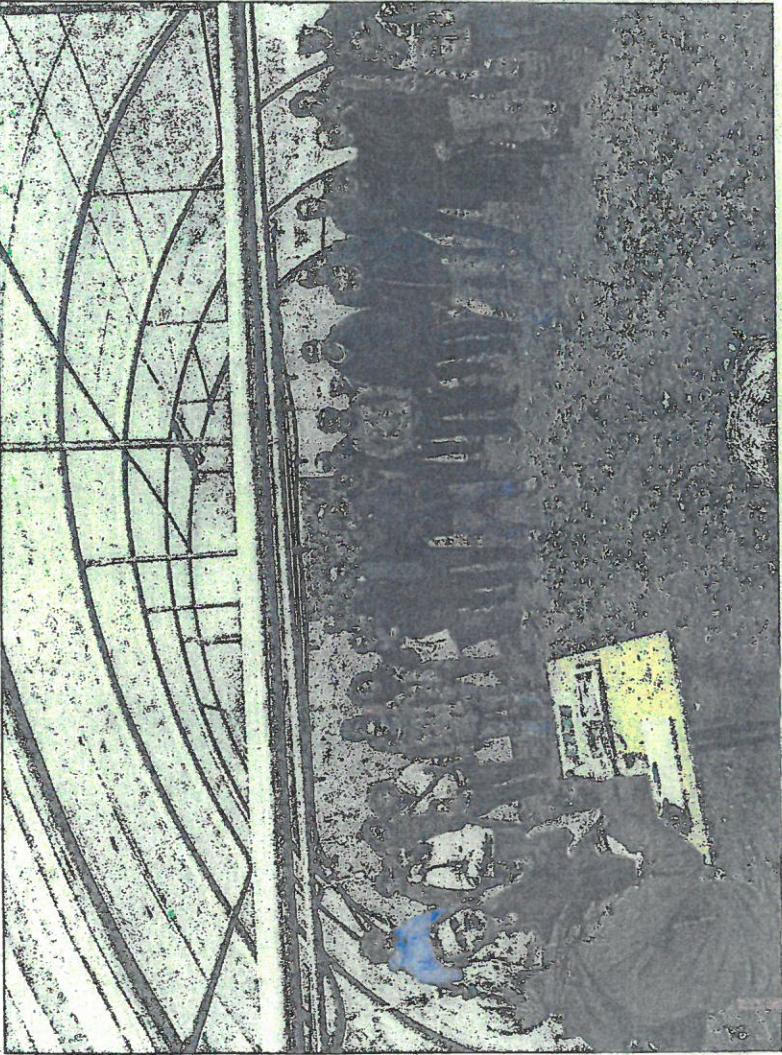
À Carméjane, sur 1,5 h de terre, les jeunes peuvent s'essayer pendant trois ans à ce métier

**L**e Centre de formation de Carméjane a inauguré hier un lieu test "maraîchage bio". Ce dispositif innovant est un des premiers de Paca. Des apprenants pourront s'essayer au métier de maraîcher biologique diversifié sur ce terrain mis à disposition, de même que l'équipement. Ils seront accompagnés par un parrain tuteur maraîcher bio professionnel.

Les intervenants insistent sur le fait que ce dispositif viendra compléter ceux existant, pas les remplacer. "C'est un espace où l'on fait des tests grandeurs réelle avant de s'installer", indique Ridha Djerbi, directeur du centre.

La conseillère régionale Colette Charriau, nouvelle présidente du conseil d'administration de l'établissement, précise qu'il s'agit de "fournir du matériel et un espace à des gens qui ne sont pas issus du monde agricole et qui n'ont pas la chance d'avoir hérité de terrains. C'est la démonstration que l'établissement s'adapte à l'évolution du monde agricole".

Le projet existait depuis quelques années, mais il manquait le côté pratique. C'est chose faite désormais. Les jeunes entrepreneurs "à l'essai" vont se succéder sur une durée de 3 ans maximum et s'essayer au métier de maraîcher biologique diversifié.



/PHOTO ERIC CAMON

Les partenaires ont visité la parcelle mise à disposition des jeunes entrepreneurs.

Ils seront portés juridiquement et accompagnés dans leur démarche par la coopérative Mosaïque, située à Digne. Le terrain et le matériel sont mis à disposition par l'EPL de Carméjane. Les entrepreneurs doivent seulement acheter les semences, engrais, etc. Ils cultivent, récoltent et vendent leur marchandise. Leurs recettes (et leurs factures) rentrent sur leur compte Mosaïque. S'ils ont eu du bénéfice et qu'ils veulent toujours devenir maraîchers, ils le récupéreront pour s'installer à leur propre compte. Sous contrat Cape (Contrat d'appui au projet d'entreprise), ils peuvent percevoir les revenus sociaux auxquels ils avaient droit auparavant (Assedic, RSA...)

La première entrepreneuse à l'essai a choisi de démarrer sur 5 000 m<sup>2</sup> et un tunnel de 480 m<sup>2</sup> pour la première année, et de garder un travail à temps partiel chez un agriculteur.

Sur le terrain de 1,5 hectare, 8 000 m<sup>2</sup> de plein champs et 960 m<sup>2</sup> de tunnels froids sont équipés en irrigation. Le reste est en infrastructure agro-écologique (une haie composite), en verger paysan (en partenariat avec la maison de la biodiversité du parc du Luberon), et en parcelle pédagogique.

Marie-France RAVETTI

## Le matériel du parfait maraîcher mis à disposition

semoir manuel, motoculteur avec accessoires, un équipement très complet sera mis à disposition des candidats: tracteur de 40 chevaux, motobineuse, pulvérisateur, chariots de récolte et autres indispensables. Le tout subventionné sous-soleuse, fraise, vibroculteur, bineuse, broyeur, houe maraîchère manuelle, planteuse,

en grande partie par le programme Leader.